

VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le **04 juin à 18 heures 00**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans le Salon François 1^{er} de l'Hôtel de Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Maire suite à la convocation faite le 29 mai 2026 conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, le même jour.

Étaient présents : M. MIRGODIN, Mme MUNSTER, M. GONTHIER, Mme HUILLET, MM. BLONDEAU, LEVASSEUR, Mme BLOND, M. BOURA, Mme GUÉRINOT, M. GRANDHOMME, Mme THOMAZÉ, M. MARQUET, Mmes MOREAU, BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mme CAILLAU, M. JOURNAUX, Mme BLAND, M. BIARD, Mme HAYANE, M. ANWAR, Mme MANCEAU, M. LAHROU, Mme BUSSENOT, Mme BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18H05), VILARD, ROCH, Mme JÉRÔME, M. SIMONNOT.

Absents excusés : Mme OFLAZOGLU, MM. VIGNEAU, SABOURDY.

3 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à M. BOURA ;
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. GONTHIER ;
- ✓ M. SABOURDY donne pouvoir à Mme BLOND.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien GONTHIER.

N°41

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel BIARD

Le Conseil Municipal, conformément à la loi, doit se prononcer sur l'exécution par le Maire du budget annuel. Ce moment permet de vérifier que l'exécutif s'est bien conformé aux décisions prises en matière budgétaire. Les comptes étant arrêtés et parfaitement connus, cela permet de faire le point sur la situation réelle de la collectivité.

a) Les réalisations propres à l'exercice 2025 se résument ainsi :

Résultat de l'exercice 2025	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
Dépenses réalisées	6 263 941,30 €	17 915 833,71 €	24 179 775,01 €
Recettes réalisées	4 697 473,79 €	18 350 246,47 €	23 047 720,26 €
Résultat de l'exercice	-1 566 467,51 €	434 412,76 €	-1 132 054,75 €

b) Compte tenu du résultat de clôture de l'exercice précédent, et de la part affectée à l'investissement pour l'exercice 2024, les résultats de clôture de l'exercice 2025 se présentent ainsi :

	Résultat clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	742 267,46 €		-1 566 467,51 €	-824 200,05 €
Fonctionnement	2 842 653,84 €		434 412,76 €	3 277 066,60 €
TOTAL	3 584 921,30 €	0,00 €	-1 132 054,75 €	2 452 866,55 €

c) Le budget a été voté après le 31/12/2025, les restes à réaliser sont comptabilisés :

	Résultat clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Restes à réaliser	Résultat de clôture 2025
Investissement	742 267,46 €	0,00 €	-1 566 467,51 €	62 989,72 €	-887 189,77 €
Fonctionnement	2 842 653,84 €		434 412,76 €		3 277 066,60 €
TOTAL	3 584 921,30 €		-1 132 054,75 €	62 989,72 €	2 389 876,83 €

d) Le résultat global de clôture de l'exercice 2025 est excédentaire de 2.389.876,83 € (2.842.653,84 € en 2024 ; 2.440.543,20 € en 2023 ; 3.615.729,92 € en 2022).

Quelques précisions concernant le contenu de chacune des sections :

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A/ Dépenses totales prévues	8.855.814,00 €	
Dépenses totales réalisées	6.263.941,30 €	soit 70,73%

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
20	Immobilisations incorporelles	837 492,00 €	510 242,19 €	60,93%
204	subvention équipement versée	133 823,00 €	133 822,05 €	100,00%
21	Immobilisations corporelles	2 639 495,84 €	1 390 993,63 €	52,70%
23	Immobilisations en cours	3 211 400,00 €	2 284 257,54 €	71,13%
Total dépenses d'équipement		6 822 210,84 €	4 319 315,41 €	63,31%
10	dotations	0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	1 656 003,16 €	1 653 017,29 €	99,82%
13	Subventions	12 600,00 €	12 534,00 €	99,48%
Total des dépenses financières		1 668 603,16 €	1 665 551,29 €	99,82%
Dépenses réelles d'investissement		8 490 814,00 €	5 984 866,70 €	
040		165 000,00 €	118 674,11 €	
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €	160 400,49 €	80,20%
Total des dépenses ordre		365 000,00 €	279 074,60 €	76,46%
Total des dépenses d'Investissement		8 855 814,00 €	6 263 941,30 €	70,73%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 5.984.866,70 €, elles baissent par rapport à l'année 2024 qui était une année avec un taux très élevé de dépenses d'équipement.

(6.302.702,90 € en 2024 ; 9.643.927,32 € en 2023 ; 4.881.827,73 € en 2022).

Elles concernent :

❖ **les opérations financières** qui s'élèvent à **1.665.551,29 €**

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
▪ le remboursement de la dette en capital propre de la Ville	1.386.933,98 €	1.373.239,42 €
▪ Renégociation emprunt	261.427,00 €	
▪ les dépôts et cautionnements reversés (Ecole de Musique)	4.656,31 €	532,00 €
▪ apurement compte 1069	0,00 €	0,00 €
▪ Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
▪ subventions	12.534,00 €	0,00 €

La Ville connaît une légère augmentation de l'annuité. Pour 2025, la Ville a renégocié un emprunt. Le montant du refinancement prévu au compte 166 s'élève à 261.427,00 €.

❖ **les dépenses d'équipement (acquisitions, études et travaux)** se sont élevées à **4.319.315,41 €**

(4.928.301,48 € en 2024 : 7.779.489,91 € en 2023 ; 3.747.480,87 € en 2022)

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de : 60,79 %.

(75,75% en 2023;48,41 % en 2022 ; 65,62 % en 2021)

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
▪ Achat de matériel, mobilier, véhicules ...	1.390.993,63 €	777.980,40 €
▪ Etudes, et frais d'insertion	456.056,25 €	481.010,00 €
▪ Logiciel et prestations informatiques	54.185,94 €	52.921,15 €
▪ Travaux de construction, voirie et réseaux	2.284.257,54 €	3.242.880,55 €
▪ Subventions d'équipement versées	133.822,05 €	375.529,17 €

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement pour 2025 s'élève à 63,31%, en augmentation par rapport à l'année 2024. Le montant des dépenses baisse mais le taux de réalisation est plus important +3 points. Les principales dépenses concernent : le Faubourg Léon Bourgeois, la rénovation des STM, le pumtrack, l'aménagement du parc Léo Lagrange....

Malgré une baisse par rapport à l'année 2024, l'effort d'équipement de la Ville de Vitry-le-François pour 2025 reste élevé à 367,38 € par habitant soit plus que la moyenne de la strate.

❖ **les dépenses d'ordre s'élèvent à 279.074,60 €.**

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
Opérations patrimoniales (sorties de biens et cessions de terrains)	26.876,62 €	
Amortissement des subventions	18.642,10 €	14.522,55 €
La valorisation des travaux en régie à transférer en section d'investissement	73.155,39 €	116.596,24 €
Le transfert des dépenses du 2031 au 2313 et 2315 pour les opérations commencées : chapitre 041	160.400,49 €	93.610,24 €

Il est à noter la poursuite de la valorisation de la régie en 2025. En 2025, la Ville effectue les transferts des frais de maîtrise d'œuvre au chapitre 23 au fil de l'eau : Rénovation Services Techniques Municipaux, Faubourg Léon Bourgeois, Parc Léo Lagrange, pumptrack.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

B/ Recettes totales prévues : **8.855.814,00 €**

Recettes d'investissement réalisées : **4.697.473,79 € soit 53,04 %**

Conformément à l'instruction M 57, le virement de la section de fonctionnement ne donne pas lieu à une écriture comptable sur l'exercice. Il est de 2.977.150,24 € soit plus de deux fois le montant du remboursement de la dette en capital. Il est en augmentation par rapport à l'année 2024. Ces deux chapitres alimentant la capacité d'autofinancement de la Ville.

RECETTES INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
13	Subventions	1 093 947,98 €	829 895,60 €	75,86%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 258 264,78 €	1 186 580,79 €	
Total recettes équipement		2 352 212,76 €	2 016 476,39 €	85,73%
10	Dotations	672 156,54 €	667 748,22 €	99,34%
024	Produit des cessions	507 527,00 €	0,00 €	
26	Participations	60 000,00 €	60 000,00 €	
27	Immobilitisations financières	14 500,00 €	23 534,60 €	
Total des recettes financières		1 254 183,54 €	751 282,82 €	59,90%
Recettes réelles d'Investissement		3 606 396,30 €	2 767 759,21 €	76,75%
021	Virement section fonctionnement	2 977 150,24 €	0,00 €	
040	Opération d'ordre entre sections	1 330 000,00 €	1 769 314,09 €	133,03%
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €	160 400,49 €	80,20%
001	Résultat reporté	742 267,46 €		
Total Recettes d'ordre		5 249 417,70 €	1 929 714,58 €	36,76%
Total des recettes d'investissement		8 855 814,00 €	4 697 473,79 €	53,04%

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 2.767.759,21 € en baisse significative par rapport à l'année 2024. En effet, en 2024, la Ville a perçu l'avance de l'ANRU et deux acomptes. En 2025, l'ANRU n'a pas versé d'acompte compte tenu de l'avancée opérationnelle moindre. De plus, l'Etat avait beaucoup de retard dans le versement des acomptes DETR au deuxième semestre 2025.

(5.076.648,57 € en 2023 ; 7.038.205,04 € en 2022 ; 4.798.190,10 € en 2021)

❖ **les recettes financières s'élèvent à 751.282,82 €**

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
F.C.T.V.A.	666.309,53 €	1.092.636,93 €
Taxes d'aménagement, taxe d'équipement	1.438,69 €	34.316,69 €
Excédents de fonctionnement capitalisé (cpte 1068)	0,00 €	3.111.564,91 €
Divers dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	786,50 €
Participations	60.000,00 €	
Immobilisations financières	23.534,60 €	3.534,60 €

Le FCTVA baisse en raison de la baisse des dépenses d'équipement en 2024 par rapport à 2023.

❖ **les recettes d'équipement se chiffrent à 2.016.476,39 €**
(4.675.341,98 € en 2024 ; 4.506.687,90 € en 2023 ; 3.581.635,92 € en 2022)

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
Subventions d'investissement (sauf amendes de police)	650.484,60 €	4.618.821,11 €
Amendes de police	179.411,00 €	125.432,00 €
EMPRUNTS : nouveaux	922.131,98 €	0,00 €
Renégociation d'emprunt	261.427,00 €	
Dette envers locataires	3.021,81 €	3.296,52 €
Immobilisations incorporelles		72,00 €

Le produit des amendes de police a connu une nette augmentation entre 2024 et 2025. L'Etat verse avec beaucoup de retard les acomptes DETR et DSIL. La plupart des acomptes sollicités après le 15 juin ont été versées en 2026 voire en attente de versement.

les recettes d'ordre s'élèvent à 1.929.714,58 €

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
Opérations patrimoniales (sorties de biens et cessions de terrains)	463.250,54 €	793.592,64 €
Transfert des dépenses du compte 2031 aux comptes 2313 et 2315 pour les opérations commencées	160.400,49€	312.293,52 €
Amortissement des immobilisations	1.306.063,55 €	814.247,67 €

En 2025, la Ville a vendu deux immeubles : l'immeuble de logements de l'école Jules Verne et l'ancienne gendarmerie.

Présentation de la section d'investissement par opération dépenses/recettes :

La section d'investissement peut être décomposée en 10 types d'opérations.

Le détail par opération, Dépenses/Recettes/Solde

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 : SECTION INVESTISSEMENT PAR OPERATION			
OPERATIONS	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
OPERATIONS NON AFFECTEES	2 044 899,44 €	4 048 565,19 €	2 003 665,75 €
PARTICIPATIONS ET SUBVENTION	133 822,02 €	10 000,07 €	-123 821,95 €
PROGRAMME NATIONAL RENOVATION URBAINE	726 269,17 €	98 049,34 €	-628 219,83 €
GROS TRAVAUX	1 405 162,34 €	173 576,28 €	-1 231 586,06 €
ETUDES DIVERSES	210 942,44 €	0,00 €	-210 942,44 €
TRAVAUX VOIRIE	1 168 275,89 €	302 947,80 €	-865 328,09 €
ECLAIRAGE PUBLIC	187 598,34 €	53 178,11 €	-134 420,23 €
INFORMATIQUE	119 098,30 €	0,00 €	-119 098,30 €
AUTRES ENVELOPPES ANNUELLES	267 873,36 €	11 157,00 €	-256 716,36 €
TOTAL pour l'ensemble des opérations	6 263 941,90 €	4 697 473,79 €	-1 566 467,51 €

OPERATIONS NON AFFECTEES	Dépenses	recettes	solde
emprunts	1 648 360,98 €	1 183 558,98 €	-464 802,00 €
dépôts et cautionnement	4 656,31 €	0,00 €	-4 656,31 €
locations ventes	0,00 €	3 021,81 €	3 021,81 €
amortissements	18 642,10 €	1 306 063,55 €	1 287 421,45 €
subventions	12 534,00 €	1 576,00 €	-10 958,00 €
cessions de terrain	26 876,62 €	463 250,54 €	436 373,92 €
FCTVA	0,00 €	666 309,53 €	666 309,53 €
Résultat capitalisé		0,00 €	0,00 €
Taxe d'aménagement	0,00 €	1 438,69 €	1 438,69 €
amendes de police	0,00 €	179 411,00 €	179 411,00 €
Travaux en régie	73 155,39 €	0,00 €	-73 155,39 €
Opérations patrimoniales	160 400,49 €	160 400,49 €	0,00 €
Acquisitions	12 057,59 €		-12 057,59 €
immobilisations incorporelles	15 115,79 €		-15 115,79 €
Immobilisations corporelles	72 074,11 €		-72 074,11 €
Immobilisations en cours	1 026,06 €		-1 026,06 €
Participations		60 000,00 €	
Immobilisations financières		23 534,60 €	23 534,60 €
Sous-total	2 044 899,44 €	4 048 565,19 €	2 003 665,75 €

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	Dépenses	recettes	solde
SIEM pour l'enfouissement réseaux Faubourg Léon Bourgeois	52 500,00 €	0,00 €	-52 500,00 €
Subvention SBCF Pole échange multimodal	50 000,00 €	10 000,07 €	-39 999,93 €
ALEFPA : subvention véhicule	20 000,00 €		-20 000,00 €
CSC	7 322,02 €	0,00 €	-7 322,02 €
Amicale laïque	4 000,00 €		
Sous-total	133 822,02 €	10 000,07 €	-123 821,95 €

PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE	Dépenses	recettes	solde
PRU AMOPLAN	11 941,76 €	24 140,00 €	12 198,24 €
PRUMHISTMQ	0,00 €	13 333,34 €	13 333,34 €
PRUOPCU	70 888,42 €	25 200,00 €	-45 688,42 €
PRUHAMOIS	2 354,04 €		-2 354,04 €
PRU Chantier bateaux	19 407,72 €		
PRU Léo Lagrange	621 677,23 €	35 376,00 €	-586 301,23 €
Sous-total	725 269,17 €	98 049,34 €	-627 219,83 €

Gros travaux	Dépenses	recettes	solde
La Halle	148,77 €	149 204,58 €	149 055,81 €
espace Simone Signoret	15 284,64 €		-15 284,64 €
Paul Bert	5 099,36 €	0,00 €	-5 099,36 €
Escalier HDV	21 706,92 €		
Bâtiment STM	967 047,82 €	24 371,70 €	-942 676,12 €
Jardins Partagés	223 891,45 €	0,00 €	-223 891,45 €
Aménagement Maison quartier Hamois	97 508,71 €		
Restauration HDV	74 474,67 €		-74 474,67 €
Sous-total	1 405 062,44 €	173 576,28 €	-1 231 486,16 €

ETUDES DIVERSES	Dépenses	recettes	solde
Ancinne prison	106 712,27 €		-106 712,27 €
ETUDE SARREGUEMINES	10 301,39 €		-10 301,39 €
Collegiale	50 344,45 €		-50 344,45 €
Etude Petit Marché	372,79 €		-372,79 €
étud circulaire	1 608,00 €	0,00 €	-1 608,00 €
Maison santé	22 144,02 €		-22 144,02 €
Maison Quartier La Fauvarge	5 390,48 €		-5 390,48 €
RN4	14 069,04 €		-14 069,04 €
Sous-total	210 922,44 €	0,00 €	-210 922,44 €

TRAVAUX VOIRIE	Dépenses	recettes	solde
Voiries divers	119 471,57 €		-119 471,57 €
Rue de la Glacière	4 239,37 €		
BD François 1er	22 991,18 €		-22 991,18 €
Ruelle du bac	5 396,72 €		
Placette Fauvarge	5 459,40 €		-5 459,40 €
PUMPTRACK	299 173,37 €	44 076,00 €	-255 097,37 €
Végétalisation CV	63 569,59 €		
WC public	93 312,95 €		
Faubourg Léon Bourgeois	554 661,74 €	258 871,80 €	-295 789,94 €
Sous-total	1 068 275,89 €	302 947,80 €	-765 328,09 €

ECLAIRAGE PUBLIC	Dépenses	recettes	solde
Intracting	187 598,34 €	53 178,11 €	-134 420,23 €
Sous-total	187 598,34 €	53 178,11 €	-134 420,23 €

INFORMATIQUE	Dépenses	recettes	solde
Matériel	70 662,76 €		-70 662,76 €
Logiciel	48 435,54 €	0,00 €	-48 435,54 €
Sous-total	119 098,30 €	0,00 €	-119 098,30 €

AUTRES ENVELOPPES ANNUELLES	Dépenses	recettes	solde
Police municipale	6 541,26 €	1 340,00 €	-5 201,26 €
Maintenance bâtiment	16 091,05 €		-16 091,05 €
Jeux	44 260,48 €	0,00 €	-44 260,48 €
Caméra Vidéo	28 180,72 €	9 817,00 €	-18 363,72 €
Lucien Herr	1 465,00 €		
Mobilier	7 136,44 €	0,00 €	-7 136,44 €
Mobilier urbain	13 790,64 €	0,00 €	-13 790,64 €
Plan sobriété énergétique	7 608,97 €	0,00 €	-7 608,97 €
Divers	2 641,00 €		-2 641,00 €
Equipements STM	13 041,31 €		-13 041,31 €
Ruches	710,00 €	0,00 €	-710,00 €
Poteaux incendie	21 680,20 €		-21 680,20 €
Cimetière	37 495,58 €	0,00 €	-37 495,58 €
Maison de la Petite Enfance	3 540,00 €		-3 540,00 €
Matériel stade	38 026,69 €	0,00 €	-38 026,69 €
Salle du Manège	13 132,18 €	0,00 €	-13 132,18 €
Ecole de musique	11 368,30 €	0,00 €	-11 368,30 €
STM	1 163,54 €		
Sous-total	257 775,55 €	11 147,00 €	-256 716,55 €

La Ville a réalisé en 2025 un effort d'équipement important avec le début des travaux de rénovation des services techniques municipaux l'aménagement du parc Léo Lagrange, la rue Paillard, le Faubourg Léon Bourgeois, le Pumptrack... Malgré ce vaste programme de travaux, le recours à l'emprunt a été limité à 922.131,98 €. La section d'investissement est déficitaire en raison du retard d'encaissement des acomptes de subvention de l'Etat.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses prévues	20.822.799,22 €
Dépenses réalisées	17.915.833,71 € soit 86,04 %

En outre, la prévision de virement vers la section d'investissement s'élève à 2.977.150,24 € en augmentation par rapport à l'année 2024. La Ville a bénéficié d'un niveau de la Dotation Politique de la Ville plus important en 2025 par rapport à l'année 2024.

DEPENSES FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
011	Charges à caractères général	3 933 013,60 €	3 712 078,20 €	94,38%
012	Charges de personnel	7 553 067,00 €	7 425 305,77 €	98,31%
65	Autres charges de gestion courante	3 073 680,00 €	3 073 040,46 €	99,98%
014	Atténuation de charges	1 722 000,00 €	1 720 505,43 €	99,91%
Total dépenses gestion courante		16 281 760,60 €	15 930 929,86 €	97,85%
66	charges financières	224 588,38 €	209 028,71 €	93,07%
67	charges exceptionnelles	2 800,00 €	136,90 €	4,89%
68	Provisions	6 500,00 €	6 424,15 €	98,83%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 515 648,98 €	16 146 519,62 €	97,76%
023	Virement à la section d'investissement	2 977 150,24 €		0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 330 000,00 €	1 769 314,09 €	133,03%
Total des dépenses d'ordre		4 307 150,24 €	1 769 314,09 €	41,08 %
Total des dépenses de fonctionnement		20 822 799,22 €	17 915 833,71 €	86,04 %

L'évolution des dépenses de fonctionnement est la suivante :

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
011	Charges à caractères général	3 712 078,20 €	3 846 848,40 €	-3,50%
012	Charges de personnel	7 425 305,77 €	7 169 968,91 €	3,56%
65	Autres charges de gestion courante	3 073 040,46 €	3 077 240,83 €	-0,14%
014	Atténuation de charges	1 720 505,43 €	1 824 112,95 €	-5,68%
Total dépenses gestion courante		15 930 929,86 €	15 918 171,09 €	0,08%
66	charges financières	209 028,71 €	245 188,88 €	-14,75%
67	charges exceptionnelles	136,90 €	8 269,24 €	-98,34%
68	Provisions	6 424,15 €	4 070,93 €	57,81%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 146 519,62 €	16 175 700,14 €	-0,18%
023	Virement à la section d'Investissement			
042	Opération de transfert entre sections	1 769 314,09 €	1 294 615,01 €	36,67%
Total		17 915 833,71 €	17 470 315,15 €	2,55%

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,55%. Le chapitre 011 baisse de 3,50% en raison de la baisse de la consommation énergétiques liées aux travaux de rénovation thermique et de la généralisation des leds pour l'éclairage public. Le chapitre 012 connaît une augmentation liée à l'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL, de la prise en charge de 50% de la prévoyance, au glissement vieillesse technicité, les CET.... Les frais financiers baissent de 14,75% en raison de la baisse du taux du livret A. Plusieurs emprunts sont indexés sur le livret A. Le chapitre 65 est stable malgré la revalorisation de la subvention au CCAS.

❖ **Elles comprennent :**

A) Les dépenses de gestion courante sont stables par rapport à l'année 2024. Des efforts de gestion interne ont permis de contenir le montant des dépenses malgré l'inflation. Néanmoins, les dépenses de personnel connaissent une augmentation importante. Il convient d'être vigilant quant à l'évolution des dépenses au chapitre 012.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
011	Charges à caractères général	3 712 078,20 €	3 846 848,40 €	-3,50%
012	Charges de personnel	7 425 305,77 €	7 169 968,91 €	3,56%
65	Autres charges de gestion courante	3 073 040,46 €	3 077 240,83 €	-0,14%
014	Atténuation de charges	1 720 505,43 €	1 824 112,95 €	-5,68%
Total dépenses gestion courante		15 930 929,86 €	15 918 171,09 €	0,08%

Les charges à caractère général réalisées à hauteur de 3.712.078,20 € et baissent de 3,5%. L'engagement de la municipalité dans l'énergie verte et la décarbonation permet de contenir les hausses tarifaires des fluides. De plus, il a été demandé aux services de baisser les fournitures courantes de 5%.

Les principales baisses :

Les principales baisses concernent le compte 60612 : électricité, gaz : -8,10 %, l'eau : -14,91 %. Néanmoins, Veolia ne facture pas régulièrement. La taxe foncière passe 57.311,00 € à 53.413,00 € en raison des dégrèvements sollicités en 2025 qui ont eu effet sur l'avis de TFPB 2025.

Les fournitures d'équipement baissent de 9,32%. Il avait été demandé au budget une baisse 5% minimum.

Les principales hausses :

La principale hausse concerne les travaux d'entretien des bâtiments au compte 615221. Le nettoyage de la toiture de la collégiale a été imputée sur ce compte pour un montant de 118.892,40 €. Le montant total à ce compte s'élève à 175.894,98 € et 75.640,94 € en 2024.

1) En 2025, de nouveaux bâtiments ont été raccordés au réseau de chaleur : Hôtel de Ville, Cité administrative. Le montant des dépenses de chauffage urbain connaît une augmentation de 10,64%. Le versement aux organismes de formation augmente de 28% en raison de la politique de formation de la collectivité.

2) Les charges de personnel connaissent une augmentation de 3,55% liée à la mise en place de la prévoyance, de l'augmentation de 3 points de la CNRACL, de l'indemnisation des CET.... La nouvelle municipalité sera vigilante quant à l'évolution de ce chapitre.

3) Le chapitre « Atténuation de produits »

Les attributions de compensation baissent de 5,68% en raison du transfert de charge et de produit de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure qui a été transférée à la Communauté de Communes. Le montant des atténuations de produits baisse de 104.000,00 € environ.

4) Les « Autres charges de gestion courante » sont stables par rapport à l'année 2024. La subvention au CCAS augmente de 20.000,00 € passant de 1.085.000,00 € à 1.105.000,00 €. Les subventions aux associations baissent de 15.000,00 €. La municipalité soutient la vie associative locale.

B) Les autres dépenses des chapitres 66 « Charges financières », 67 « Charges exceptionnelles », et 68 « Dotations aux provisions semi-budgétaires » se montent à 253.529,05 €.

1) Les « charges financières » baissent 14,75% passant de 245.188,88 € à 209.028,71 € augmentent de 14,79%. Le taux du livret A s'élève en 2024 à 3% et 1,7% fin 2025. De plus, la Ville n'a pas eu recours à l'emprunt en 2024.

2) Les charges spécifiques baissent mais demeurent très faibles à hauteur de 136,90 € pour des annulations de titre sur exercice antérieur.

3) Quant aux provisions ; elles augmentent en raison du calcul de la provision pour CET qui augmente chaque année.

❖ Les dépenses d'ordre en fonctionnement augmentent de 36,67% en raison des deux ventes réalisées en 2025.

Ce chapitre varie d'un exercice à l'autre en fonction du volume des cessions et sorties de l'actif. Le compte 675 reprend les cessions de terrains ou immeubles régularisées en 2023. Ces écritures font l'objet d'une ouverture de crédits automatique. Les amortissements connaissent une augmentation de 8,10%. Depuis 2024, la ville amortit au prorata temporis. Les investissements de l'année sont mis en service de suite.

Le montant des cessions s'élève à 436.373,92 €.

Les recettes de fonctionnement

Recettes prévues **20.822.799,22 €**
Recettes réalisées **18.350.246,47 €** soit 88,13 %

RECETTES FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	taux de réalisation
013	Atténuation de charges	21 000,00	24 371,23	116,05%
70	Produits des services	1 330 450,00	1 346 047,62	101,17%
73	Impôts et taxes	113 638,00	108 220,00	95,23%
731	Fiscalité directe	6 396 594,00	6 348 140,71	
74	Dotations et participations	9 632 319,00	9 618 886,59	99,86%
75	autres produits de gestion courante	319 644,38	349 199,89	109,25%
Total recettes de gestion courante		17 813 645,38	17 794 866,04	99,89%
76	produits financiers		44,80	
77	produits exceptionnels	1 000,00	436 373,92	43637,39%
78	Reprise de provision	500,00	287,60	57,52%
Totale des recttes financières		1 500,00	436 706,32	
Total recettes réelles de fonctionnement		17 815 145,38	18 231 572,36	102,34%
042	opérations ordre entre sections	165 000,00	118 674,11	
Total recettes ordre		165 000,00	118 674,11	
002	résultat reporté	2 842 653,84	0,00	
Total des recettes de fonctionnement		20 822 799,22	18 350 246,47	88,13%

Le tableau ci-dessous fait apparaître les grandes masses des recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
013	Atténuation de charges	24 371,23	25 530,30	-4,54%
70	Produits des services	1 346 047,62	1 411 909,57	-4,66%
73	Impôts et taxes	108 220,00	113 638,00	
731	Fiscalité directe	6 348 140,71	6 564 724,35	-3,30%
74	Dotations et participations	9 618 886,59	9 187 573,44	4,69%
75	autres produits de gestion courante	349 199,89	347 669,71	0,44%
Total recettes de gestion courante		17 794 866,04	17 537 407,37	1,47%
76	produits financiers	44,80	45,25	-0,99%
77	produits exceptionnels	436 373,92	89 213,12	389,14%
78	Reprise de provision	287,60	0,00	
Total recettes réelles de fonctionnement		18 231 572,36	17 626 665,74	3,43%

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 3,43% en raison des ventes et du niveau d'encaissement de la DPV 2025. Les recettes fiscales connaissent une baisse nette en 2025 liée à l'abattement de 30% du quartier de la Fauvarge. Les recettes de gestion ne progressent que de 1,47% en raison de la baisse des ressources fiscales.

Elles comprennent :

A) Les recettes de gestion courante s'élèvent à 17.537.407,37 € et augmentent de 1,47%. Les dotations connaissent une augmentation de 4,69% liée essentiellement à la DPV et à la compensation de l'exonération de TFPB notamment pour les locaux industriels.

1) Le chapitre « Atténuations de charges » connaît une baisse de 4,54%. Le rattrapage des heures de délégation syndicale a eu lieu en 224. Il s'agit des recettes courantes.

2) Le chapitre « Produits des services, domaine et vente divers » connaît une baisse de 4,66%. En effet, la Ville n'a pas encaissé de CEE en 2025. Ils ont été reportés en 2026. Les autres recettes sont stables

3) Les chapitres 73 et 731 « Impôts et taxes » et « fiscalité directe » connaissent une baisse de 4,77% et 3,30%. Au chapitre 73, le reversement du FPIC a diminué en 2025. Au chapitre 731, les produits de la fiscalité directe baisse ainsi que les droits de mutation passant de 186.962,00 € à 156.510,00 €.

Le produit des contributions directes est inférieur à la notification de l'état 1259 en raison des démolitions au Hamois. Un rôle supplémentaire a été encaissé en 2024 pour un montant de 9.292,00 €. La taxe sur l'électricité dépasse les prévisions budgétaires et s'élève à 219.361,38 € pour une prévision à 215.000,00 €.

La taxe sur la publicité extérieure baisse légèrement et s'élève 100.434,70 €.

4) Le chapitre « Dotations et participations » augmente de 4,69%. La DPV 2024 s'élevait à 264.011,93 € et en 2025, la Ville a perçu 465.194,35 € en raison de la subvention accordée exceptionnellement pour le Vitry Bus.

La DSU connaît une augmentation et s'élève pour 2025 à 4.776.111,00 € soit 125.000,00 € de plus qu'en 2024.

La DGF est stable par rapport à l'année 2024. La DSU et la DSR progressent. La DNP connaît une baisse de 10% importante.

5) Le chapitre « Autres produits de gestion courante » connaît une légère hausse liée aux dégrèvements de taxe foncières obtenus début 2025 pour un montant de 44.741,00 €, des remboursements d'engie... et les recettes courantes de loyers.

❖ **Les recettes des produits financiers et produits exceptionnels connaissent une baisse significative et s'élèvent à 90.261,63 € en raison de la cession d'un seul bien en 2024.**

Elles comprennent :

1) Les « Produits financiers » pour 44,80 €

2) Les « Produits exceptionnels » connaissent une forte hausse liée à la réalisation de deux ventes en 2025.

Les produits exceptionnels liés aux cessions font l'objet d'une ouverture de crédits automatique de 436.373,92 € correspondant à la vente de l'immeuble de logements de l'école Jules Verne à ASF 67 et à la vente de l'ancienne gendarmerie à FCN.

❖ **Les recettes d'ordre de fonctionnement représentent 118.674,11 € et concernent la valorisation des travaux en régie et l'amortissement des subventions d'équipement transférables (qui concernent des biens qui sont amortis : mobilier, led éclairage public...)**

Les amortissements en dépenses continuent de progresser tous les ans et il convient également d'amortir les subventions d'équipement reçus pour les biens amortis. Le montant s'élève à 18.642,10 € en augmentation par rapport à l'année 2024.

Voici le résumé du compte financier unique 2025. Je vous propose d'ouvrir le débat. A l'issue de celui-ci, vous aurez à désigner un président de séance pour procéder au vote du document, en exécution de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire s'étant retiré, Mme Linda MUNSTER a été désignée pour présider la séance.

Hors la présence de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 9 de la loi n°82-213 en date du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2025,

Vu la délibération du 23 avril 2026 relative au règlement budgétaire et financier,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 25 mai 2026,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 22 mai 2026,

Après en avoir délibéré :

1°/ donne acte à la présentation du compte financier unique du budget de la Ville de Vitry-le-François ;

2°/ approuve le compte financier unique 2025 du budget de la Ville de Vitry-le-François le quel se résume ainsi :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 17.915.833,71 €	Dépenses de l'exercice : 6.263.941,30 €
Recettes de l'exercice : 18.350.246,47 €	Recettes de l'exercice : 4.697.473,79 €
Résultat de l'année : 434.412,76 €	Résultat de l'année : - 1.566.467,51 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 2.842.653,84 €	Excédent : 742.267,46 €
Déficit : ... €	Déficit : ... €
Résultats cumulés clôture : 3.277.066,60 €	Résultats cumulés clôture : - 824.200,05 €
Restes à réaliser Dépenses : 0,00 €	Restes à réaliser Dépenses : 62.989,72 €
Restes à réaliser Recettes : 0,00 €	Restes à réaliser Recettes : ... €
Résultats corrigés clôture : 3.277.066,60 €	Résultats corrigés clôture : -887.189,77 €
RÉSULTAT GLOBAL : 2.389.876,83 €	

3°/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5°/ constate un écart de 20,00 € en moins lors de la reprise anticipée des résultats au budget primitif 2026 et fera l'objet d'une décision modificative ultérieure ;

6°/ considère l'excédent de fonctionnement pour un montant : 3.277.066,60 € ;

7°/ considère le déficit d'Investissement pour un montant de constate que la section d'investissement fait apparaître :

- un solde négatif de -824.200,05 €
- des restes à réaliser d'un montant de 62.989,72 €
- entraînant un besoin de financement de 887.189,77 €

8°/ considère l'excédent de fonctionnement pour un montant de décide d'inscrire :

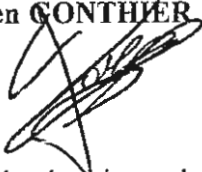
- au compte D.001 : « Solde d'exécution reporté d'investissement » 824.200,05 €
- au compte R 1068 : « excédent de fonctionnement capitalisé » : 887.189,77 €
- au compte R.002 : « Excédent de fonctionnement reporté N-I » 2.389.876,83 €

La délibération est adoptée

par **29 avis favorables**,

3 abstentions : M. TRIOLET, M. VILARD, Mme BUCHHEIT.

Le secrétaire de séance,
Julien GONTHIER



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,
Sébastien MIRGODIN



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le
ou de la notification du

17 JUIN 2026

19 JUIN 2026

Signature
Pour le Maire,
Par délégation,
Pour la Directrice Générale des Services
empêchée,
Le Directeur Général Adjoint,
Alexandre GUILLEMIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification